

VOTEZ/VOTE
Richard MORASSE
à la Mairie /for Mayor



Équipe
Relève

Équipe La Relève

Avec nous...
vous êtes **gagnant**

With us...
you're a **winner**

VOTEZ/VOTE
Robert AUCLAIR
DISTRICT 1



VOTEZ/VOTE
Claude DUPONT
DISTRICT 2



VOTEZ/VOTE
Marie-Josée PAQUETTE
DISTRICT 3



VOTEZ/VOTE
Paul-Éloi DUFRESNE
DISTRICT 4



VOTEZ/VOTE
André BÉLANGER
DISTRICT 5



VOTEZ/VOTE
Pierre BRIEN
DISTRICT 6





QUESTIONS AUX CANDIDATS-ES À LA MAIRIE DES MUNICIPALITÉS DE LA HAUTE-YAMASKA AUX ÉLECTIONS DE NOVEMBRE 2017

Les questions

1. Si vous devenez maire de votre municipalité, accepteriez-vous d'adhérer aux objectifs de protection des milieux naturels de 12 % en 2017 * et de 17 % en 2027 * sur le territoire de votre municipalité ?
2. Prévoyez-vous des incitatifs ou des compensations pour encourager les propriétaires de votre municipalité qui s'engagent à protéger leurs milieux naturels? Si oui, lesquels ?
3. Comptez-vous soutenir les efforts des nombreux organismes de conservation, d'éducation et de protection de l'environnement de la Haute-Yamaska ? Si oui, comment ?

* L'objectif de 12 % provient du MDDELCC (pour plus de détails, cliquez sur ce lien) et celui de 17 % provient des objectifs d'Aichi (pour plus de détails, cliquez sur ce lien) qui ont été aussi été reconnu par nos gouvernements.



1. Si vous devenez maire de votre municipalité , accepteriez - vous d'adhérer aux objectifs de protection des milieux naturels de 12 % en 2017 * et de 17 % en 2027 * sur le territoire de votre municipalité ?

C'est une opération déjà amorcé par bien des citoyens et nous avons un plan d'action qui reste à parfaire avec la population qui aura à se prononcer sur chacun des éléments. Naturellement nous agirons d'abord au niveau de la municipalité quitte à formuler des recommandations aux gouvernements supérieurs à partir de notre expérience.

Les données recueillies à ce jour par les organismes collaborateurs permettent déjà de cerner nos zones prioritaires et d'élaborer des activités favorisant notre environnement qui doit être considéré dans un ensemble plus grand.

Nous entendons compléter, en collaboration, avec les organismes experts et intéressés une politique et des activités de soutien aux personnes afin que tous se sentent propriétaires de leur environnement naturel.

D'ici à 2020 au plus tard, les incitations, y compris les subventions néfastes pour la diversité biologique, sont éliminées, réduites progressivement ou réformées tout en respectant les conditions socio-économiques de notre ville.

La production et une consommation durables constituent un priorité dans le cadre de notre gestion de l'eau et du territoire. De plus il est maintenant prouvé que notre environnement est un actif économique qui vaut cher alors il faut le préserver pour le faire fructifier.

Il faut aussi prévenir l'extinction d'espèces menacées. Il faut d'abord se donner la peine de les connaître afin de déterminer les mesures appropriées. On ne pourra agir qu'avec la collaboration des acteurs locaux et nationaux.



2. Prévoyez - vous des incitatifs ou des compensations pour encourager les propriétaires de votre municipalité qui s'engagent à protéger leurs milieux naturels? Si oui, lesquels ?

Une démonstration de l'impact sur la qualité de vie, la santé et la valeur économique de la préservation et de la naturalisation est à compléter. De plus la réglementation doit évoluer de manière constructive . Zonage, lotissement, règles de coupe ce sont là des moyens simples et accessibles. Doit-on envisager des conseils experts, des octrois, des subventions, des offres d'achat de gré à gré de sites en vue d'en garantir la pérennité. Une analyse avec la population s'impose afin de cerner le meilleur moyen d'action.

3. Comptez - vous soutenir les efforts des nombreux organismes de conservation , d'éducation et de protection de l'environnement de la Haute - Yamaska ? Si oui, comment ?

Nous prévoyons notamment soutenir les organismes en offrant des services d'analyse et de recherche de subventions et de collaboration intersectorielle. Nous voulons dépasser le simple niveau des subventions minimales afin d'offrir un secrétariat au développement à même les ressources actuelles.

Les villes doivent apprendre à fonctionner en collaboration avec les organismes. Rien n'est possible sans la collaboration de tous.

Richard Morasse, Candidat à la Mairie de Waterloo